

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, N° 29

le 17 juillet 1974

## Vibrant plaidoyer du Canada en faveur des états côtiers, 1

### De jeunes Québécois à la découverte de la France, 2

### Aide pour la prévention des maladies dentaires, 3

### Nanisivik: Première mine canadienne de l'Arctique, 3

### Programme des foires commerciales, 4

### La saison 1974 à Stratford, 4

### Système de points de mérite pour les conducteurs du Manitoba, 5

### Hausse probable des tarifs aériens, 5

### Les ordinateurs au service des enfants retardés, 5

### Bangla-Desh, 6

### Secours - Sahel, 6

### Découverte d'une montagne de jade, 6

## Vibrant plaidoyer du Canada en faveur des états côtiers

Dans sa déclaration d'ouverture à la Conférence sur le droit de la mer, à Caracas, Venezuela, le 3 juillet, le Canada a proclamé avec fermeté les droits et les obligations des états côtiers sur une largeur de 200 milles en mer ou jusqu'à la limite du plateau continental, selon la plus grande de ces deux distances.

En réclamant cette extension, le chef de la délégation canadienne et ministre fédéral de l'Environnement d'alors, M. J. Davis, a présenté le Canada comme "un pays fort conscient du fait que la destinée des hommes est inséparable de celle des océans".

"Notre littoral est le deuxième du monde par sa longueur", a-t-il dit. "Il est de notre intérêt que tous les océans du monde soient protégés. Toutefois, nous qui comptons parmi les principaux états riverains de la planète, nous nous intéressons tout particulièrement au ruban marin qui recouvre les plateaux et les marges des continents et qui constitue 20 pour cent de la superficie totale des mers."

Désireux de gérer ses ressources et son environnement, le Canada, a dit le ministre avec insistance, demeure grandement désireux de défendre la liberté de la navigation dans ces eaux.

Selon M. Davis, le Canada estime que le principe de la zone économique de 200 milles "contribue beaucoup à une solution du problème des pêches". A l'intérieur de cette zone, a-t-il dit, le Canada pourrait trouver des solutions à quatre grandes questions:

- La gestion des espèces côtières "d'une façon scientifique et fonctionnelle, c'est-à-dire comme un tout";

- La protection des espèces anadromes, comme le saumon, qui migrent fort loin des frayères et sont souvent prises par les ressortissants d'états qui n'ont d'aucune façon partagé le fardeau de la culture et de la gestion de ces espèces. "On doit reconnaître les intérêts primordiaux de l'état d'origine dans tout le territoire de migration de ces poissons", de dire M. Davis.

- La gestion des espèces à grands déplacements, comme le thon et les

baleines. M. Davis s'est dit d'avis qu'il est possible de concilier les intérêts des états en cause lors de la création de commissions internationales.

- Le Canada est d'avis, enfin, que les états étrangers doivent être autorisés à pêcher les quantités excédentaires de poissons non réservées à l'état riverain mais que cette pêche doit être soumise à l'autorité de l'état riverain. Le Canada voudrait aussi voir conclure "des arrangements équitables" visant la répartition de ces excédents.

### La pollution

Au sujet de la pollution des océans, M. Davis a dit que l'état riverain est à la fois un élément du problème et une force indispensable pour la solution de ce problème. Il a donné le cas du Saint-Laurent comme exemple d'un système d'eaux intérieures dont la gestion a des effets sur la qualité de l'océan et l'état des ressources océaniques.

M. Davis a insisté sur le fait que le Canada appuie la liberté des communications par mer, sous réserve de sauvegardes appropriées. "La navigation représente une utilisation fondamentale, légitime et essentielle des océans, a-t-il dit. Nous ne voulons pas l'entraver, pas plus que nous ne voulons mettre fin au développement économique de notre propre pays. Mais, nous devons veiller à ce qu'elle soit soumise à une juste réglementation."

Le Canada, selon le ministre, espère que la Conférence adoptera des dispositions efficaces pour tous les états et que l'état riverain pourra aussi prendre des mesures spéciales additionnelles lorsque les règlements internationaux seront insuffisants. Il a parlé à cet égard du cas des eaux couvertes de glace, des cas d'encombrement de la navigation, des chenaux peu profonds ou étroits et des facteurs écologiques qui créent des risques particuliers.

M. Davis s'est dit confiant que la conciliation des intérêts nationaux en



Le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, (deuxième à gauche) présente au ministre des Affaires étrangères du Venezuela, M. Efrain Schacht Aristequieta, un portefeuille comprenant des textes et des illustrations intitulé: Le saumon: plaidoyer du Canada pour la conservation d'une espèce en danger. M. Davis, qui est le chef de la délégation canadienne à la Conférence sur le droit de la mer, est accompagné de l'ambassadeur du Canada au Venezuela, M. C.J. Van Tighem, et (à droite) de M. Alan Beesley, ambassadeur du Canada en Autriche et chef adjoint de la délégation canadienne.

cause puisse se faire dans le cas des détroits internationaux. Il a ajouté que le Canada favorise un système international de garanties qui permette de veiller à ce que les états riverains comme les états du pavillon en cause exercent leurs droits "de façon raisonnable"; aussi que le Canada appuie la poursuite de la recherche océanographique sur le plateau continental sous réserve d'une réglementation "constructive et raisonnable".

En ce qui concerne les ressources minérales du lit des mers au-delà des limites de la juridiction nationale, M. Davis a dit que le Canada voit dans ce secteur d'activité l'occasion de nouvelles formes de coopération internationale et qu'il appuie la création d'une forte autorité internationale pour la gestion de ces ressources. Il a ajouté que le système instauré à cet effet devrait être conçu de manière à permettre l'exploitation prochaine et ordonnée de ces ressources du fond des mers. Le système devrait permettre par ailleurs de "garder à un niveau minimum les effets défavorables possibles sur le plan écono-

mique, assurer une juste répartition des avantages financiers entre états et préserver le milieu marin".

"Notre grand objectif est ici d'élaborer un système qui soit à l'avantage fondamental de l'humanité en général et des pays en voie de développement en particulier." Aux yeux du Canada, a ajouté M. Davis, on ne saurait exploiter les ressources de la haute mer dans un avenir prochain sans le recours à la technologie avancée ni une "juste compensation" aux détenteurs de cette technologie. "La conciliation de ces divers intérêts ne devrait certainement pas dépasser les moyens de notre sagesse collective."

Rappelant que la mer est considérée comme le berceau de la vie, M. Davis a précisé qu'"elle est ainsi, en un sens, la demeure ancestrale de chacun d'entré nous. Il nous a fallu parcourir un long chemin pour redécouvrir dans l'océan le fait de l'identité essentielle de tous les humains. Nous croyons que nous pourrions trouver ici, dans une large mesure, l'intérêt commun de l'humanité".

rôle spécifique. Les jeunes stagiaires québécois pourront également étudier l'implantation du syndicalisme chez les agriculteurs, le système de formation permanente, les organismes et associations professionnels et l'orientation des loisirs.

Une attention particulière sera cependant apportée à la production laitière même si les productions ovines et porcines seront également touchées. De plus, ce stage comportera un certain nombre de visites d'exploitations agricoles de même qu'une intégration individuelle de quelques jours dans une exploitation familiale.

Toujours dans le cadre des séjours organisés par l'O.F.Q.J., quatre autres stages seront consacrés au domaine agricole à compter du mois de juin.

Le premier portera sur l'élevage ovin, le second sur l'industrie de l'alimentation et de la vente au détail afin d'étudier les techniques françaises dans ce domaine. Un troisième stage permettra à 20 vétérinaires spécialisés dans l'inspection des viandes, de connaître les multiples aspects de l'inspection des viandes telle qu'elle se pratique en France. Finalement, un dernier stage, sera consacré à l'agriculture de groupe.

### De jeunes Québécois à la découverte de la France

Quinze jeunes agriculteurs québécois séjourneront trois semaines (15 octobre au 5 novembre) en France dans le cadre d'un stage intitulé "Découverte générale de l'agriculture en France". Ce stage, organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.Q.J.), est réservé aux neuf lauréats provinciaux du concours du Mérite agricole des Jeunes, section Jeunes agriculteurs,

de même qu'à six autres participants régionaux à cette épreuve.

#### Objectifs

Les objectifs de ce stage sont multiples et variés. Ils visent une "découverte" générale de l'agriculture française: organisation sociale en milieu rural, étude de la famille, de la place des femmes et des jeunes ainsi que leur

#### Correction

Dans le tableau concernant le résultat des élections fédérales paru en page 1 de notre dernier numéro, veuillez lire sous la colonne "Québec" le chiffre 60 au lieu de 59 pour Libéraux et 11 au lieu de 12 pour Créditistes.

### Aide pour la prévention des maladies dentaires

Les Universités de Montréal et McGill pourront continuer leur programme estival de soins dentaires grâce à la subvention que leur accorde le ministère des Affaires sociales du Québec, pour une sixième année consécutive.

La subvention permettra aux étudiants en médecine dentaire des deux universités de dispenser gratuitement des soins préventifs et curatifs à de jeunes montréalais issus de milieux défavorisés.

Le *Children's Summer Dental Program* de l'Université McGill dispensera ses services à des jeunes de 7 à 15 ans. Il reçoit pour ce faire \$70,400. La Clinique dentaire d'été de l'Université de Montréal, qui s'adresse à des adolescents de 13 à 15 ans, bénéficie de \$129,960.

### Nanisivik: Première mine canadienne de l'Arctique

Le Gouvernement fédéral détiendra 18 pour cent des actions ordinaires dans une nouvelle mine de plomb-zinc, située dans l'île Baffin, ce qui devrait donner un essor à l'économie de l'est de l'Arctique et créer de nouvelles possibilités d'emploi pour les Esquimaux de la région.

En vertu d'un accord signé le 18 juin à Frobisher Bay, par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien, et par M. C. Frank Agar, président de la *Mineral Resources International Ltd.*, société canadienne indépendante dont le siège social se trouve à Calgary, la *Nanisivik Mines Ltd.* a été constituée afin d'exploiter les gisements de plomb-zinc découverts à Strathcona Sound, dans la partie septentrionale de l'île Baffin. Nanisivik, qui signifie: "Là où l'on fait des découvertes", sera la première mine canadienne à être exploitée au nord du Cercle Arctique.

Les travaux de construction débuteront vraisemblablement au cours de l'été. Cette mine souterraine, enfouie dans un terrain accidenté, devrait commencer à produire en 1976 ou 1977-

Le Gouvernement fédéral investira dans cette entreprise la somme de 16.7 millions de dollars; la répartition de

l'ensemble des investissements sera la suivante: 8.9 millions de dollars sous forme de prêts destinés à l'aménagement urbain et à la construction d'installations portuaires; 3.5 millions pour la construction d'installations aéroportuaires afin de remplacer celles qui existent actuellement et qui ne répondent déjà plus aux besoins; 2.1 millions pour la construction de routes et 2.2 millions pour les dépenses d'infrastructure urbaine.

En plus d'une participation au capital de la société, le Gouvernement fédéral aura le droit de nommer au conseil d'administration au moins deux membres, dont un sera un Esquimaux de l'est de l'Arctique. Quant aux autres actions, 59.5 pour cent appartiendront à la *MRI* de Calgary et 11.25 pour cent, à chacune des sociétés suivantes: *Metallgesellschaft A.G.* d'Allemagne et *Billiton B.V.* de Hollande.

#### Possibilités d'exportation

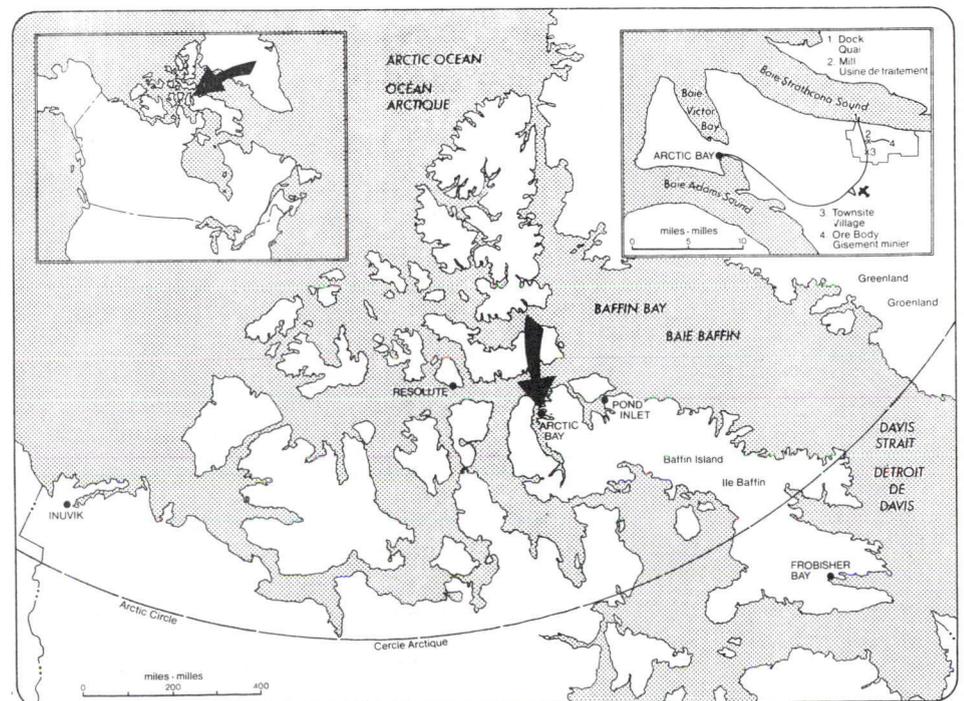
Le gisement connu produira 500,000 tonnes de minerai par année pendant au moins douze ans. Le traitement sur place fournira 150,000 tonnes de concentrés de plomb-zinc à être expédiées chaque année. La compagnie s'engage à investir au moins \$250,000 par année pendant 10 ans pour des travaux permanents de prospection dans la région. Il n'y a pas actuellement de marché pour ces métaux au Canada. Il n'y a pas non plus de fonderies pour pousser

l'affinage de ces métaux. Par conséquent, l'exploitation des concentrés a été autorisée pour une période de temps limitée. L'accord prévoit une révision de l'autorisation d'exportation de ces minerais et une étude de la disponibilité des fonderies canadiennes.

Des études ont été entreprises dans cette région du Canada en vue de la construction de navires canadiens à coque renforcée et pouvant transporter 30,000 tonnes de concentrés dans les glaces du Grand Nord. Ce genre de navire spécial porterait à plus de 20 semaines la saison de navigation qui dure actuellement de 8 à 10 semaines dans cette partie de l'est de l'Arctique.

Commentant cet accord, M. Chrétien a déclaré: "Cette petite mine représente un projet-pilote grâce auquel tous les participants pourront mieux connaître les répercussions sociales, techniques, économiques et écologiques d'une telle entreprise en milieu arctique.

"La nécessité d'étendre la base de l'économie de l'est de l'Arctique a toujours été une question importante. Cependant, notre premier objectif est d'assurer aux habitants de cette région le maximum d'avantages, non seulement en leur offrant des possibilités d'emploi et en créant des entreprises, mais également en leur demandant de participer à la planification et à la gestion de l'entreprise et de l'aménagement urbain.



### Programme des foires commerciales

Le ministère de l'Industrie et du Commerce annonçait récemment la participation du Canada aux foires commerciales suivantes:

*Foire internationale de Poznan, du 9 au 18 juin.* Cette foire commerciale la première en importance en Pologne a lieu deux fois l'an. La première participation du Canada portera principalement sur l'équipement électronique, c'est-à-dire la technique des instruments, les instruments scientifiques et les appareils de contrôle, de même que le matériel de télécommunications.

*Exposition internationale de restaurant, Tokyo, août.* Exposition internationale annuelle pour le commerce et l'industrie seulement. Cette première présence du Canada mettra l'accent sur les services alimentaires et le matériel, y compris les appareils de cuisson, de réfrigération et de lavage, de même que sur les machines distributrices et le matériel de nettoyage et de ventilation.

*Salon professionnel des articles de sport et loisir de plein air (SISEL), Paris, du 21 au 23 septembre.* Cette foire est l'une des plus grandes expositions internationales de matériel de récréation et de sport. Le Canada y expose pour la première fois et sa participation portera principalement sur les articles de sports d'été.

*Exposition australienne de génie, du 23 au 28 septembre.* Il s'agit là d'une foire commerciale qui intéresse surtout les professionnels et les spécialistes de la technique. Les instruments d'ingénierie et l'équipement d'automatisation et de contrôle électronique feront l'objet de cette première participation du Canada.

*Exposition internationale pour l'environnement (Apex 75), Tokyo, du 26 au 31 mars 1975.* Cette exposition constitue la plus importante foire commerciale dans le domaine de l'équipement et des services de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution.

### Annulations

Le Gouvernement fédéral ne participera pas aux foires suivantes qui figureraient sur la liste publiée en novembre par le ministère de l'Industrie et du Commerce:

Exposition internationale de matériel et de services de construction d'aéroports, Genève, du 18 au 21 juin.

21e Salon de l'automobile de Tokyo, Tokyo, septembre.

Salon technique international de l'équipement hôtelier (Equip'Hotel), Paris, du 11 au 12 octobre.

Exposition nationale de l'Association des produits de bureau, Chicago, du 30 octobre au 2 novembre.

### La saison 1974 à Stratford

Rentrée d'une tournée fructueuse de sept semaines et demie en Australie, la Compagnie de théâtre de Stratford présente cet été cinq grandes productions aux théâtres Festival et Avon et quatre pièces à la Troisième Scène (*Third Stage*). Des concerts et un festival international du film complètent le programme de cette 22e saison, la 7e et dernière dirigée par Jean Gascon. Cette année, la saison s'échelonne sur 23 semaines et demie, soit du 16 mai au 26 octobre.

#### Théâtre

*Le Malade imaginaire* de Molière, version anglaise de Donald M. Frame, mis en scène par Jean Gascon dans des décors de Tanya Moiseiwitsch, a ouvert la saison le 3 juin avec William Hutt dans le rôle d'Argan, Pat Galloway dans celui de Toinette, et William Needles dans celui de Béralde.

La reprise d'un succès de la saison dernière, *Périclès*, de Shakespeare, a été présentée le lendemain soir; Nicholas Pennell y incarne Périclès, Edward Atenza, Gower, Amelia Hall, Bawd, et Pamela Brook, Marina. La pièce est dirigée par Jean Gascon et les décors sont signés Leslie Hurry. Au troisième soir d'ouverture consécutif, le public a pu assister à la représentation de *Love's Labour Lost* de Shakespeare, une production de Michael Bawtree dans des décors de Sam Kirkpatrick, mettant en scène Pat Galloway dans le rôle de Rosaline, Nicholas Pennell dans celui de Berowne, William Hutt dans celui d'Armado, et Dawn Greenhalgh dans celui du Prince of France.

*King John* de Shakespeare s'ajoutera au répertoire de la Compagnie de Stratford à compter du 23 juillet; Edward Atienza y interprétera King John, Douglas Rain, Philip the Bastard, Martha Henry, Constance, et Powys Thomas, Cardinal Pandulph. La production sera signée Peter Dews. *Life in*

*Paris*, une nouvelle version anglaise de *La Vie Parisienne* d'Offenbach établie par Jeremy Gibson, sera à l'affiche du théâtre Avon pour la saison 1974 à partir du 27 juin. Dirigée par Jean Gascon, elle mettra en vedette Douglas Campbell sous les traits du Baron de Gondremarck et Jack Creley dans plusieurs rôles de soutien. Le 10e festival international du film se tiendra au théâtre Avon du 13 au 22 septembre.

Le programme à la Troisième Scène cette saison comprend deux opéras, une production théâtrale et une pièce pour enfants. L'opéra de chambre *The Summoning of Everyman*, du compositeur canadien Charles Wilson sur un livret d'Eugène Benson, sera présenté à compter du 10 juillet; Michael Bawtree dirigera l'ensemble de même que dans *The Medium* de Gian Carlo Menotti avec Maureen Forrester que l'on pourra entendre dès le lendemain. Commençant le 24 juillet, la Troisième Scène offrira la première représentation dans l'Est canadien de *Walsh*, de Sharon Pollock, dans une mise en scène de John Wood et des décors de John Ferguson. La dernière production de la saison, *Ready Steady Go*, une pièce pour enfants du dramaturge Sandra Jones, sera présentée à partir du 14 août.

#### Musique

Côté musique, Stratford présentera huit concerts du samedi matin et six du dimanche après-midi. La série de concerts du samedi matin qui se tiendra au théâtre Festival à 10h 30 du 29 juin au 31 août, permettra au public d'entendre les *Festival Singers of Canada* sous la direction d'Elmer Iseler, les *Canadian Brass*, les *One Third Nine*, Anna Chornodolska, les *Toronto Winds*, le quatuor Purcell, Camerata et Lorand Fenyves. La série du dimanche après-midi sera présentée également sur la scène du théâtre Festival, à 17h 30, les 7 et 28 juillet et les 4, 11, 18 et 25 août. Les artistes invités seront le contralto Maureen Forrester, *The Stratford Festival Ensemble*, le corniste français Barry Tuckwell, le *Trio di Trieste*, l'Orchestre philharmonique de Buffalo sous la direction de Michael Tilson Thomas et le pianiste John Lill. Cette année encore, à la Galerie d'Art Rothmans, on offrira de la musique populaire lors de concerts de minuit. M. Forrester, contralto, Ray Still, hautboïste et Stuart Knussen, contre-bassiste, dirigeront.

### Système de points de mérite pour les conducteurs du Manitoba

Les modifications à la Loi sur la circulation routière du Manitoba, apportées par le ministre provincial des routes, M. Peter Burtiak, renferment une disposition concernant les points de mérite qui seront attribués aux conducteurs ayant de bons dossiers.

Tous les deux ans, un conducteur méritera un point s'il n'a eu aucun accident et n'a été reconnu coupable d'aucune infraction au code de la route. Les conducteurs pourront accumuler jusqu'à cinq points de mérite qu'ils pourront éventuellement utiliser s'ils se voient attribuer des points de démerite, un point de mérite annulant deux points de démerite.

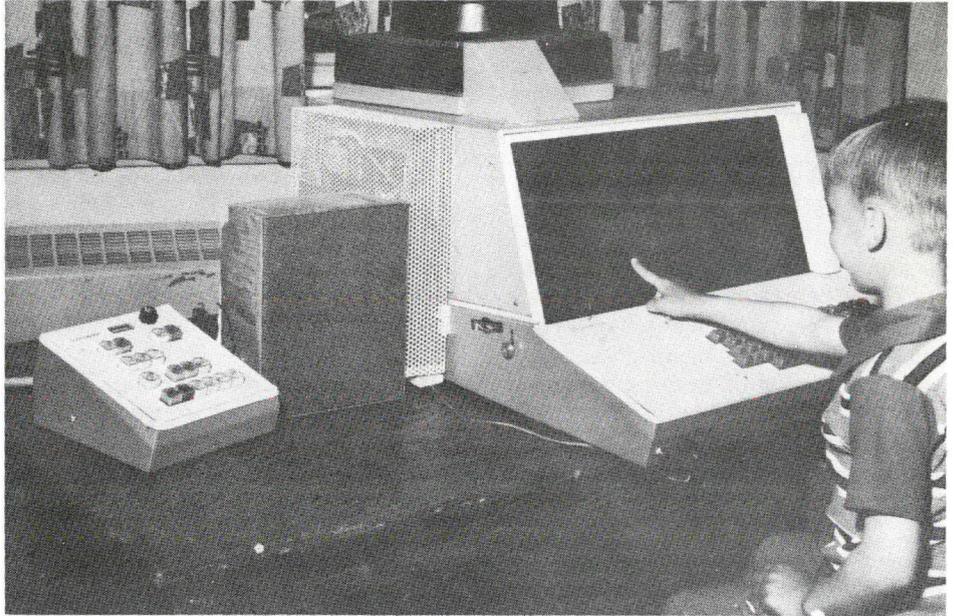
Ces points de mérite, qui seront représentés par des étoiles sur les plaques d'immatriculation, ne seront accordés ni aux débutants qui apprennent à conduire dans le but d'obtenir leur permis ni à une personne dont le permis a été annulé ou suspendu pendant la période de deux ans.

Ces modifications tiennent également compte de l'introduction prochaine du système de permis de conduire à "catégories". Il n'y aura plus qu'un seul type de permis de conduire qui différera de par la catégorie qui y sera indiquée.

Les sept catégories établies couvriront la conduite des divers genres de véhicules motorisés.

### Hausse probable des tarifs aériens

M. Yves Pratte, président de la société Air Canada, s'attend à une hausse prochaine des tarifs aériens pour les vols intérieurs et internationaux. Air Canada annonçait une majoration générale de 10.5 p. 100 en janvier dernier. M. Pratte a déclaré que les coûts d'exploitation élevés pourraient bientôt entraîner une nouvelle hausse. Il prévoit que les membres de l'Association internationale des transporteurs aériens, qui se réunira en Floride au cours de l'année, approuveront également une hausse des tarifs internationaux à compter du mois d'octobre. L'an derniers, les tarifs nord-atlantiques se sont accrus de 25 p. 100.



### Les ordinateurs au service des enfants retardés

Un membre du département de psychologie de l'Université Carleton, à Ottawa, a travaillé à la mise au point d'une nouvelle application de l'enseignement programmé. Robert Knights, professeur de psychologie, et Donald Richardson, chef du département de psychologie au *Rideau Regional Hospital*, dirigent un projet de recherche sur l'enseignement et les tests commandés par ordinateur chez les enfants retardés ou défavorisés. Le projet est financé par des subventions du ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada et il reçoit la collaboration du Conseil national de recherches. Il est unique en ce qu'il soumet des enfants jeunes ou handicapés à un programme d'enseignement automatisé.

Le projet a débuté en 1971, lorsque la Section de l'informatique du Conseil national de recherches et l'Université Carleton collaborèrent à l'automatisation de plusieurs tests psychologiques destinés aux enfants. Au cours de l'été 1972, un essai fut tenté auprès des enfants retardés, au *Hospital School* de Smith Falls, Ontario, avec le terminal prototype mis au point par le Conseil national de recherches, dans le but de déterminer la possibilité d'automatiser les tests psychologiques. Les premiers tests automatisés furent le test de vocabulaire par l'image de Peabody, un test verbal d'intelligence, et les matrices progressives de Raven, qui mesurent la capacité de raisonnement. Les

chercheurs ont constaté une étroite corrélation entre les résultats des tests dirigés par un psychologue. Cette corrélation et la réaction favorable des enfants ont incité les autorités à louer un terminal de Lektromedia, une société de Montréal qui fabrique la version commerciale du prototype mis au point par le Conseil national de recherches.

#### Un terminal perfectionné

Selon M. Knights, ce terminal est le premier du genre au Canada. Il comporte, en plus des possibilités normales d'un terminal cathodique à clavier, des caractéristiques audio-visuelles spéciales. Il peut projeter des diapositives, faire entendre des messages enregistrés, montrer des représentations de graphiques et sentir le toucher d'un doigt sur son écran de verre spécial.

En 1973, on a commencé à faire subir des tests aux enfants dans deux maternités d'Ottawa, à celle de l'Université Carleton et au *Hospital School*. On a soumis les enfants à quatre tests destinés à mesurer différentes aptitudes. De plus, un programme de formation à l'identification des couleurs de base et de mots a été mis à l'essai. Le professeur Knights a expliqué que des messages enregistrés initient l'enfant à la méthode utilisée et lui donnent plusieurs exemples à titre d'essai avant le début des tests ou de la période d'enseignement. Chaque question apparaît dans l'espace réservé aux diaposi-

tives et l'enfant touche du doigt la réponse qu'il croit exacte. Les instructions données par la bande magnétique peuvent être, par exemple, de "trouver la balle rouge" et l'ordinateur enregistre la réponse de l'enfant.

En plus d'enregistrer les réponses, la présentation automatisée permet un minutage exact des réponses apportées à chaque question et crée par le fait même une situation uniforme. "Il peut donner des tests qu'une personne ne peut donner, ajoute M. Knights, par exemple, un test où la question suivante varie en fonction de l'exactitude de la réponse précédente. L'ordinateur peut noter plus de données durant le test et modifier l'ordre des étapes du tests."

"Il présente cependant quelques inconvénients, ajoute-t-il. L'ordinateur ne peut observer le comportement de l'enfant, si celui-ci s'agite, ou s'il regarde de tous côtés dans la pièce. Mais nous pouvons essayer de pallier à ces difficultés; par exemple, pour les enfants qui ne sont pas attentifs, nous pouvons programmer l'ordinateur de façon à ce qu'il dise "Prêtez attention et regardez l'écran", quand la question sera restée sans réponse pendant un certain laps de temps."

#### C'est amusant pour les enfants

En général, la réaction des enfants a été assez bonne, selon M. Knights. "Ils aiment causer avec l'ordinateur, dit-il, et celui-ci leur parle." En effet, l'ordinateur se présente ainsi: "Bonjour, je m'appelle Hal, et toi?". D'après M. Knights, les enfants répondent très sérieusement à l'ordinateur. Un grand nombre d'enfants acceptent le terminal sans poser aucune question; certains sont assez curieux et la plupart sont tout à fait coopératifs. Durant la période d'essai du système, les enfants se sont très souvent amusés à jouer avec

le terminal et à taper sur le clavier durant quelques minutes à la fin du test.

Les travaux effectués récemment comprennent la mise au point d'un test devant servir à mesurer la capacité d'attention des enfants, de même que des programmes de formation en vue de leur inculquer des pratiques fondamentales telles que l'identification, la coordination visuelle et motrice et l'attention. Cet été, les chercheurs commenceront à faire subir des tests à des enfants hyperactifs. On procède par ailleurs à l'élaboration d'autres programmes en vue d'enseigner aux enfants les parties du corps et la différence entre la droite et la gauche et de les former à l'art du raisonnement et à la solution des problèmes. M. Knights signale que ces travaux de formation utiliseront avec profit les possibilités du terminal qui permet une rétroaction immédiate et un contrôle automatique du niveau de difficulté pour chaque enfant. "C'est une méthode d'enseignement gratifiante pour le sujet, dit-il, parce que c'est amusant."

#### Bangla-Desh

Une subvention canadienne de 5 millions de dollars permettra au Bangla-Desh de se procurer des matériaux canadiens, notamment du cuivre, du fil de cuivre, du plomb, du zinc et de la pâte de papier, pour répondre aux besoins suscités par la reprise de la production industrielle destinée à l'exportation et à la consommation locale. Depuis l'indépendance du Bangla-Desh, le Canada a déjà fourni pour 7 millions de dollars de matières premières et de produits semi-finis pour l'agriculture et le secteur industriel du pays, aidant ainsi la balance de paiement du pays et la diminution du chômage.

#### Secours – Sahel

Grâce à une contribution canadienne de \$650,000, répartie sur trois ans, le Programme alimentaire mondial (PAM), mettra des outils et de l'équipement, entre autres des camions et des pelles, à la disposition des pays du Sahel touchés par la sécheresse. Un premier montant de \$500,000 a déjà été versé. Les fonds aideront le PAM – qui ne peut normalement utiliser de l'argent

comptant pour autre chose que de la nourriture – à lancer la seconde étape de ses projets de reconstitution et de développement destinés à prévenir de nouveaux désastres. Si les pays bénéficiaires ne peuvent fournir certains articles, la préférence sera accordée aux fournisseurs canadiens.

De plus, une subvention de \$350,000 de l'ACDI permettra au Mali de se procurer dix camions-citernes et les pièces de rechanges nécessaires à leur entretien. Les camions, d'une capacité d'au moins 5,000 litres chacun, permettront d'alimenter quotidiennement quelque 20,000 habitants.

#### Découverte d'une montagne de jade

Un gisement de jade, probablement le plus vaste au monde, a été découvert par deux prospecteurs en juillet 1969 sur le mont Ogden dans le nord de la Colombie-Britannique; depuis, son exploitation par la firme *Pacific Jade Industries* promet d'en faire une source d'exportation très rentable, à l'état brut et de sculptures et de bijoux dont elle fait un commerce florissant.

Les travailleurs chinois qui ont travaillé dès le début à la construction du chemin de fer du Pacifique-Canadien, ont été les premiers à reconnaître et à identifier la présence de jade dans les Rocheuses. Ils en ont envoyé des échantillons chez eux en guise de souvenirs, ce qui a fait naître un commerce sporadique avec l'Orient. Jusqu'à ce que le dépôt du mont Ogden soit découvert, on exploitait surtout les placers, sur une petite échelle car la quantité de jade connue ne justifiait pas une exploitation plus systématique. Cependant, en 1972, les ventes totalisèrent près de \$200,000 dont la moitié à la Chine continentale, l'Allemagne se classant deuxième plus gros acheteur.

Les sculptures de jade créées à Vancouver, ordinairement des représentations stylisées de la faune canadienne, sont de plus en plus reconnues comme des pièces d'art authentiquement canadien. Lors d'une exposition de sculptures à Calgary en septembre dernier, un goéland, dont les ailes déployées mesuraient 18 pouces et qui était taillé dans un jade d'une qualité particulièrement remarquable, a rapporté \$20,000. Au total, les ventes ont d'ailleurs atteint \$80,000.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.